

Séance ordinaire du 3 avril 2017

Procès-verbal



01 (2017-04-191) - OUVERTURE DE LA SÉANCE

PROVINCE DE QUÉBEC

M.R.C. DE LOTBINIÈRE

MUNICIPALITÉ DE SAINT-AGAPIT

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du Conseil municipal tenue le 3 avril 2017, à 20h00, à la salle du conseil du Complexe des Seigneuries, situé au 1080, avenue Bergeron, Saint-Agapit (Qc) G0S 1Z0.

Sont présents(es) les conseillers(ères) :

Siège #1 - Claudette Desrochers

Siège #2 - Marc-Antoine Drouin

Siège #3 - Sylvain Vidal

Siège #4 - Micheline Beaudet

Siège #5 - Pierre Audesse

Siège #6 - Yves Gingras

Est/sont absents(es) les conseillers(ères) :

Formant quorum sous la présidence de Sylvie Fortin Graham, mairesse.

Est également présente Isabelle Paré, directrice générale et secrétaire-trésorière.

1 - Ouverture

Madame la mairesse Sylvie Fortin Graham souhaite la bienvenue aux membres ainsi qu'au public et déclare la séance ouverte à 20h. Un ordre du jour est mis à la disposition du public afin de suivre le déroulement de la réunion.

02 (2017-04-192) - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Pierre Audesse d'ajouter les points 6.8 (Procédures judiciaires contre la mairesse) et le point 6.9 (Nomination d'une personne pour gérer une plainte interne de harcèlement psychologique) et d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 3 avril tel que présenté.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

03 (2017-04-193) - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

ATTENDU QUE tous et chacun des membres de ce conseil déclarent et reconnaissent avoir reçu et lu, avant ce jour, copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 mars et des séances extraordinaires du 20 mars et du 23 mars 2017. Il est proposé par le conseiller Yves Gingras d'approuver les procès-verbaux, tels que rédigés.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

04 - AVIS DE MOTION

04.01 (2017-04-194) - Avis de motion règlement 432-05-17

Il est proposé par le conseiller Sylvain Vidal de faire l'avis de motion pour le règlement 432-05-17, règlement concernant les dépenses, le suivi et le contrôle budgétaire.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

04.02 (2017-04-195) - Avis de motion règlement 423-01-17

Avis de motion est donné par la conseillère Claudette Desrochers, que sera adopté, lors d'une séance subséquente du conseil, le projet de règlement N° 423-01-17 modifiant le règlement de zonage numéro 251-11-07 afin d'intégrer les dispositions du règlement 271-2016 de la MRC de Lotbinière concernant les composteurs à carcasses d'animaux.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

04.03 (2017-04-196) - Avis de motion règlement 430-04-17

Avis de motion est donné par Yves Gingras conseiller, que sera adopté, lors d'une séance subséquente du conseil, le projet de règlement 430-04-17 déterminant le rayon de protection entre les sources d'eau potable et les opérations visant l'exploration et l'exploitation d'hydrocarbures dans le territoire de la municipalité de Saint-Agapit.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

05 - ADOPTION DE RÈGLEMENTS

05.01 (2017-04-197) - Adoption du règlement 422-12-16, emprunt camion incendie

ATTENDU QUE la municipalité désire acquérir un camion autopompe pour le service de sécurité incendie;

ATTENDU QUE la municipalité a reçu des assurances un montant de 255 000 \$ suite à l'accident et que ce montant est affecté à la dépense décrétée.

ATTENDU QUE l'avis de motion du présent règlement a été dûment donné lors de la séance du conseil tenue le 6 février 2017;

Le conseil décrète ce qui suit :

ARTICLE 1. Le conseil est autorisé à procéder à l'achat d'un camion-citerne autopompe, selon les plans et devis préparés par Dan Roy ingénieur, portant les numéros SA201702, en date du 8 février 2017. Lesquels font partie intégrante du présent règlement comme annexes « A ».

ARTICLE 2. Le conseil est autorisé à dépenser une somme de 528 000 \$ pour les fins du présent règlement.

ARTICLE 3. Aux fins d'acquitter les dépenses prévues par le présent règlement, le conseil est autorisé à emprunter une somme de 273 000 \$ sur une période de 15 ans.

ARTICLE 4. Pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt, il est par le présent règlement imposé et il sera prélevé, annuellement, durant le terme de l'emprunt, sur tous les immeubles imposables situés sur le territoire de la municipalité, une taxe spéciale à un taux suffisant d'après leur valeur telle qu'elle apparaît au rôle d'évaluation en vigueur chaque année.

ARTICLE 5. S'il advient que le montant d'une affectation autorisée par le présent règlement est plus élevé que le montant effectivement dépensé en rapport avec cette affectation, le conseil est autorisé à faire emploi de cet excédent pour payer toute autre dépense décrétée par le présent règlement et pour laquelle l'affectation s'avérerait insuffisante.

ARTICLE 6. Le conseil affecte à la réduction de l'emprunt décrété par le présent règlement toute contribution ou subvention pouvant lui être versée pour le paiement d'une partie ou de la totalité de la dépense décrétée par le présent règlement.

Le conseil affecte également, au paiement d'une partie ou de la totalité du service de dette, toute subvention payable sur plusieurs années. Le terme de remboursement de l'emprunt correspondant au montant de la subvention sera ajusté automatiquement à la période fixée pour le versement de la subvention.

EN CONSÉQUENCE il est proposé par la conseillère Micheline Beaudet d'adopter le règlement.

ARTICLE 7. Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Adopté À l'unanimité des conseillers.

06 - ADMINISTRATION ET LÉGISLATION

06.01 (2017-04-198) - Demande à la CMQ-nomination d'un président d'élections

Il est proposé par le conseiller Pierre Audesse de demander à la Commission municipale du Québec d'accepter la nomination de M. Maryon Leclerc à titre de président des élections 2017, pour la municipalité de Saint-Agapit.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

06.02 (2017-04-199) - Autorisation à la DG- accepter liste de vacances 2017

Il est proposé par le conseiller Marc-Antoine Drouin d'autoriser la directrice générale à accepter la liste des vacances 2017 des employés municipaux.

Adopté à l'unanimité des conseillers,

06.03 (2017-04-200) - Renouvellement annonce publicitaire feuillet paroissial

Il est proposé par la conseillère Micheline Beaudet de renouveler l'annonce publicitaire dans le feuillet paroissial, au montant de 285.13 \$ taxes incluses, poste budgétaire 02 13000 341.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

06.04 (2017-04-201) - Contribution déficit de l'OMH

Il est proposé par le conseiller Sylvain Vidal d'accepter la contribution de 10 % du déficit de l'OMH au montant de 3676 \$ et de 5524 \$ pour le programme PSL, poste budgétaire 02 52000 963.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

06.05 (2017-04-202) - Abrogation de la résolution 2016-05-221

Il est proposé par la conseillère Claudette Desrochers d'abroger la résolution 2016-05-221, car le règlement n'a jamais été adopté dans le délai prescrit.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

06.06 (2017-04-203) - Autorisation Festival Country de Lotbinière-demande de permis de vente d'alcool

Il est proposé par le conseiller Sylvain Vidal d'autoriser le Festival Country de Lotbinière qui aura lieu sur les terrains municipaux du 15 au 17 juin 2017, à effectuer la demande de permis d'alcool auprès de la Régie des alcools des courses et de jeux.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

06.07 (2017-04-204) - Nomination mairesse suppléante

Il est proposé par le conseiller Sylvain Vidal de nommer Mme Claudette Desrochers, à titre de mairesse suppléante, durant les vacances de M. Pierre Audesse, maire suppléant, du 24 avril au 10 mai 2017.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

06.08 (2017-04-205) - Procédures judiciaires contre la mairesse

Considérant l'état du dossier, notamment l'insuccès de la conciliation;

Il est proposé par le conseiller Yves Gingras ET ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS DE:

Demander à la directrice générale de demander aux avocats de la Municipalité chargés de ce dossier d'introduire officiellement les procédures en

Cour supérieure à l'encontre de madame la mairesse, et ce, dans les meilleurs délais possibles et en respectant toute règle usuelle applicable.

Dépenses au poste budgétaire 02 12000 412.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

06.09 (2017-04-206) - Nomination d'une personne pour gérer une plainte interne de harcèlement psychologique

Considérant que la Municipalité s'est vu remettre une plainte de harcèlement psychologique;

Considérant les obligations qui incombent à la Municipalité en cette matière, comme à tout employeur en vertu de *Loi sur les normes du travail*;

Considérant les obligations de confidentialité en la matière;

Considérant l'offre de service soumise par le cabinet d'avocats St-Paul.

Il est proposé par la conseillère Claudette Desrochers ET ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS DE:

Nommer Me Catherine Claveau de l'étude Cabinet d'avocats St-Paul à titre de responsable de la gestion de cette plainte en lui demandant de faire diligence, compte tenu du contexte actuel à cet égard à la Municipalité.

Dépenses au poste budgétaire 02 16000 412.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

07 - VOIRIE AQUEDUC ET ÉGOUT

07.01 (2017-04-207) - Inscription congrès COMBEQ

Il est proposé par le conseiller Yves Gingras de procéder à l'inscription du directeur des travaux publics au congrès de la COMBEQ, au montant de 590 \$ plus taxes, plus frais inhérents, poste budgétaire 02 32000 346.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

07.02 (2017-04-208) - Nettoyage de conduite sanitaire

Il est proposé par le conseiller Yves Gingras d'accepter la soumission de Claude Boutin pour le nettoyage de conduite sanitaire et le passage de caméra dans les puisards, au montant de 11 462.68, taxes incluses, poste budgétaire 02 41500 521 et 02 41500 516.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

07.03 (2017-04-209) - Achat de M-20 Classe A- travaux rues et rangs divers

Il est proposé par le conseiller Yves Gingras d'accepter la soumission des Entreprises Lévisiennes pour l'achat de 1000 tonnes de MG-20 classe A pour les travaux de la rue Demers (23 04022 721-investissements 2017), les travaux à l'Église (02 32000 625-remboursable par la Fabrique de Saint-Agapit), les travaux du 2ième Rang (23 04023 721-Carières et sablières) et la réalisation de 4 transitions dans le Rang Ste-Marie (23 04024 721-Carières et sablières) de 2 transitions dans le Rang Haut-de-la-Paroisse (23 04003 721-Carières sablières), au montant de 10 570 \$, plus taxes.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

07.04 (2017-04-210) - Location équipement travaux d'asphaltage

Il est proposé par le conseiller Yves Gingras d'accepter la dépense pour la location d'équipement (pelle, camion, pépène, compacteur), pour les travaux d'asphaltage de la rue Demers (23 04022 721-investissements 2017), de l'Église (02 32000 625-remboursable par la Fabrique de Saint-Agapit), du 2ième Rang (23 04023 721-Carières et sablières) et de quatre transitions dans le Rang Ste-Marie (23 04024 721-Carières et sablières) et de deux transitions dans le Rang Haut-de-la-Paroisse (23 04003721-Carières et sablières)

Adopté à l'unanimité des conseillers.

07.05 (2017-04-211) - Changement de puisards

Il est proposé par le conseiller Yves Gingras d'effectuer les changements de puisards dans les rues Roy, du Collège, et Centenaire. Pour un budget maximum de 5000 \$, taxes incluses (équipements : pépène, puisards de béton et asphalte), poste budgétaire 02 41500 521.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

07.06 (2017-04-212) - Acceptation de l'offre de service de Vetcom

Il est proposé par le conseiller Yves Gingras d'accepter l'offre de service de Vetcom, pour les soins ou euthanasies des chats ou chiens errants trouvés à Saint-Agapit. Dépense au poste budgétaire 02 29300 451.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

07.07 (2017-04-213) - Demande Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal

Il est proposé par le conseiller Yves Gingras que la municipalité effectue une demande dans le cadre du Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal. La municipalité prévoit réaliser les travaux dans la rue Demers durant l'été 2017 et y attirer cette aide financière.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

07.08 (2017-04-214) - Renouvellement de l'entente Sani Thetford

Il est proposé par le conseiller Yves Gingras d'accepter la demande de renouvellement de l'entente d'entreposage extérieur d'un camion servant à la vidange des fosses septiques par la compagnie Sani Thetford sur le terrain du garage municipal pour un loyer de l'ordre de 500 \$ pour la période de la mi-mai à la mi-octobre 2017.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

07.09 (2017-04-215) - Acceptation de la soumission d'Atelier mobile Luc Turcotte

Il est proposé par le conseiller Yves Gingras d'accepter la soumission de Atelier mobile Luc Turcotte, pour un refroidisseur hydraulique pour le tracteur municipal au montant de 3000 \$ plus taxes, poste budgétaire 02 32000 526.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

07.10 (2017-04-216) - Achat outil borne fontaine

Il est proposé par le conseiller Yves Gingras de procéder à l'achat d'un outil afin de réparer les bornes fontaines, chez Stelem au montant de 870 \$, plus taxes, poste budgétaire 02 41300 526.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

07.11 (2017-04-217) - Acceptation de l'avis de changement MEC-12 agrandissement usine de traitement des eaux

Il est proposé par le conseiller Yves Gingras d'accepter l'avis de changement MEC-12, pour les travaux d'agrandissement à l'usine de traitement des eaux, au montant de 4603.60 \$, taxes incluses poste budgétaire 23 05002 721 au règlement d'emprunt 401-02-163.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

08 - URBANISME

08.01 (2017-04-218) - Fixer date de consultation publique - demande de dérogation mineure lot 3 638 478

Il est proposé par la conseillère Claudette Desrochers de fixer la date de la consultation publique au 5 juin 2017, 19h30 pour la demande de dérogation mineure concernant le lot 3 638 478.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

08.02 (2017-04-219) - Inscription congrès COMBEQ

Il est proposé par la conseillère Claudette Desrochers de procéder à l'inscription du responsable de l'urbanisme au congrès de la COMBEQ, au montant de 590 \$ plus taxes, plus frais inhérents, poste budgétaire 02 61000 346.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

08.03 (2017-04-220) - Modification de la résolution 2016-11-560 erreur cléricale

ATTENDU QU'IL est nécessaire de modifier la résolution 2016-11-560, car elle contient des erreurs cléricales évidentes au niveau des numéros de lots.

En conséquence, il est proposé par la conseillère Claudette Desrochers que la résolution soit la suivante:

"Il est proposé par la conseillère Claudette Desrochers et résolu à l'unanimité d'autoriser la mairesse Sylvie Fortin Graham et la directrice générale, Mme Isabelle Paré à signer au nom de la municipalité de Saint-Agapit un acte de cession à titre gratuit afin de devenir propriétaires des rues suivantes:

L'avenue Dutil, étant présentement une partie du lot 5 030 082 et lequel sera connu sous le lot numéro 5 684 391.

L'avenue Gingras, étant présentement des parties des lots 5 030 090 et 5 030 099 et lesquels seront connus sous les numéros 5 684 399 et 5 684 408.

Que la dépense soit prise au poste budgétaire 02.61000.411 au surplus accumulé affecté, développement domiciliaire 59.13100.008."

Adopté à l'unanimité des conseillers

09 - LOISIRS

09.01 (2017-04-221) - Demande de subvention-Programme Écoperformance

Il est proposé par le conseiller Marc-Antoine Drouin que la municipalité effectue une demande de subvention dans le cadre du Programme Écoperformance et de nommer le directeur des loisirs comme étant signataire autorisé à ce projet.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

09.02 (2017-04-222) - Mandat à la firme Delisle-Despaux

Il est proposé par le conseiller Marc-Antoine Drouin de mandater la firme Delisle-Despaux pour effectuer l'offre de service au niveau de la récupération de chaleur du système de réfrigération de l'aréna dans le cadre de la demande de subvention Écoperformance, au coût de 7500 \$ plus taxes, poste budgétaire 02 70130 447.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

09.03 (2017-04-223) - Réparation douche chambre des joueurs aréna

Il est proposé par le conseiller Marc-Antoine Drouin d'accepter la soumission des Entreprises Marcel Têtu pour la réparation de la douche de la chambre des joueurs de l'aréna, au coût de 1950 \$, plus taxes. poste budgétaire 02 70130 522.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

09.04 (2017-04-224) - Embauche coordonnatrice et assistance coordonnatrice terrain de jeux

Il est proposé par le conseiller Marc-Antoine Drouin de procéder à l'embauche d'Ismaëlle Vermette comme coordonnatrice et de Rosalie Bibeau comme assistance coordonnatrice du terrain de jeux, modalités et salaires prévus au poste budgétaire 02 70190 141.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

09.05 (2017-04-225) - Acceptation de la soumission de Peinture Lignes Plus

Il est proposé par le conseiller Marc-Antoine Drouin d'accepter la soumission de Peinture Lignes Plus pour le lignage des terrains de soccer, prévus à environ 15 à 20 fois durant la saison pour 105 \$, plus taxes chaque fois. Et achat de peinture pour un montant estimé à 600 \$, plus taxes, dépenses au poste budgétaire 02 70150 522.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

09.06 (2017-04-226) - Achat d'un véhicule tout terrain

Il est proposé par le conseiller Marc-Antoine Drouin de faire l'achat d'un VTT usagé de marque Yamaha Big Bear 2009, afin de pouvoir effectuer l'entretien du sentier pédestre, au coût de 2700 \$ et d'autoriser l'achat d'une remorque au prix estimé de 500 \$, poste budgétaire 02 70150 529.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

09.07 (2017-04-227) - Demande de permis de vente alcool Festi-weekend de Saint-Agapit

Il est proposé par le conseiller Marc-Antoine Drouin d'autoriser Éric Vachon, technicien en loisirs à procéder à une demande de permis de réunion dans le cadre du FestiWeek-end de Saint-Agapit, au montant de 261\$, payable au Ministre des Finances, poste budgétaire 02 70150 498.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

09.08 (2017-04-228) - Acceptation de la soumission d'Estima Solution

Il est proposé par le conseiller Marc-Antoine Drouin d'accepter la soumission d'Estima Solution au montant de 650 \$, plus taxes, pour l'estimation des travaux à réaliser au Chalet des sports, poste budgétaire 23 08002 722 au surplus accumulé affecté-chalet des loisirs 59 13100 028.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

09.09 (2017-04-229) - Versement supplémentaire cours de piano

Il est proposé par le conseiller Marc-Antoine Drouin, d'autoriser un versement supplémentaire pour le cours de piano, en raison du prolongement de la session, dépense de 1500 \$, poste budgétaire 02 70150 447.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

09.10 (2017-04-230) - Autorisation au directeur des loisirs à effectuer des dépenses- Festi-Weekend

Il est proposé par le conseiller Marc-Antoine Drouin à donner l'autorisation au directeur des loisirs à réaliser des dépenses en lien avec l'activité du Festi-weekend. Les dépenses sont prises dans le poste budgétaire 02 70150 498.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

10 - COMPLEXE DES SEIGNEURIES

10.01 (2017-04-231) - Achat verres

Il est proposé par le conseiller Pierre Audesse d'autoriser l'achat de verres à bières et de verres à vin, au montant de 499 \$, plus taxes, poste budgétaire 02 70120 665.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

10.02 (2017-04-232) - Achat cellier

Il est proposé par le conseiller Pierre Audesse d'autoriser l'achat d'un cellier pour le bar du Complexe des Seigneuries au montant de 249.99 \$ plus taxes, poste budgétaire 02 70120 665.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

10.03 (2017-04-233) - Autorisation achat machine à popcorn

Il est proposé par le conseiller Pierre Audesse d'autoriser l'achat d'une machine à popcorn et d'un chariot, chez Game room dépôt, au montant de 402.35 \$, taxes incluses, poste budgétaire 02 70120 726.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

10.04 (2017-04-234) - Achat équipements audio divers

Il est proposé par le conseiller Pierre Audesse d'autoriser l'achat d'équipement audio divers, au coût de 2984.80 \$, taxes incluses, poste budgétaire 02 70120 726.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

10.05 (2017-04-235) - Acceptation de la soumission de Groupeferti- fertilisation de la pelouse CDS

Il est proposé par le conseiller Pierre Audesse d'accepter la soumission de Groupeferti, pour la fertilisation de la pelouse du Complexe des Seigneuries, au montant de 552.75 \$, plus taxes, poste budgétaire 02 39000 522.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

10.06 (2017-04-236) - Achat pancartes de rues

Il est proposé par le conseiller Pierre Audesse d'accepter la soumission d'Enseignes aux 4 ventes pour l'achat de pancartes de rues, au montant de 3596.10 \$, plus taxes, poste budgétaire 02 39000 522.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

11 - FÊTES DU 150^{ième}

11.01 (2017-04-237) - Paiement factures du mois de mars 2017

Il est proposé par le conseiller Pierre Audesse de payer les factures du mois de mars 2017 suivantes:

Code budgétaire 02.13000.493 – Fêtes du 150e

Surplus accumulé affecté – Fêtes du 150^e – 59.13100.011 ou commandite

Crédit Restaurant chez Larry (visa), facture 44801 de -94.55\$ (repas spectacle Les Trois Accords)

Restaurant chez Larry (visa), facture manquante de 85.94\$ (repas spectacle Les Trois Accords)

Impression JKL, facture 28260 de 264.44\$

GRAND TOTAL DES DÉPENSES : 255.83 \$

Adopté à l'unanimité des conseillers.

11.02 (2017-04-238) - Trajet parade 150^{ième}

ATTENDU QUE la parade du 150^e de la municipalité de Saint-Agapit aura lieu le 13 août 2017 de 13h00 à 15h00 et que l'heure de rassemblement est à 12h00 au 1295 rang des Pointes;

ATTENDU QUE la parade prendra son départ à partir du 1295 rang des Pointes, empruntera la rue Principale jusqu'à la lumière pour se diriger sur l'avenue Bergeron jusqu'au point d'arrivée du 1068 avenue Bergeron (Centre Sportif G.H. Vermette) vers 15h00, tel qu'illustré sur le plan annexé ;

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Agapit a prévu les chemins de contournement pour la circulation des automobiles ainsi que des véhicules lourds tel qu'indiqué sur le plan annexé à cette présente résolution;

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Agapit autorise, uniquement pour cette période, le passage des véhicules lourds qui emprunteront le 2^e rang Ouest, la route Normand (route Dumoulin), la route Rousseau et le rang Ste-Marie Ouest ;

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Agapit aura en sa possession tous équipements et personnels nécessaires pour mettre en place la signalisation et contrôler la circulation, dont des barricades et des panneaux de signalisation ;

ATTENDU QUE le service de pompiers, d'employés municipaux, de signaleurs munis de dossard, de camions municipaux et de camions incendies seront présents tout au long de l'événement pour contrôler également la circulation ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre Audesse de faire une demande officielle de passage au Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports pour la parade qui aura lieu dans l'après-midi du 13 août 2017 dans le cadre des festivités du 150^{ième} de Saint-Agapit.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

12 - INCENDIE

12.01 (2017-04-239) - Rapport des activités du service incendie en date du 13 mars 2017

Il est proposé par le conseiller Sylvain Vidal de faire le dépôt du rapport du service incendie en date du 13 mars 2017.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

12.02 (2017-04-240) - Embauche pompier

Il est proposé par le conseiller Sylvain Vidal de procéder à l'embauche de M. François Guilbault comme pompier. Le salaire et les conditions sont prévus à l'entente salariale des pompiers.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

12.03 (2017-04-241) - Achat prise auto éject

Il est proposé par le conseiller Sylvain Vidal d'autoriser l'achat d'une prise auto éject, chez Boivin Gauvin Inc. facture 14943, au coût de 304.30 \$, taxes incluses, poste budgétaire 02 22000 526.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

12.04 (2017-04-242) - Achat lumières de scène

Il est proposé par le conseiller Sylvain Vidal de procéder à l'achat de 2 lumières de scène, coût estimé à 800 \$ chacune, poste budgétaire 02 22000 640.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

12.05 (2017-04-243) - Achat fils pour mâchoires de vie

Il est proposé par le conseiller Sylvain Vidal d'autoriser l'achat d'un fil de 110 volt, pour les mâchoires de vies, au coût de 999 \$, plus taxes, poste budgétaire 02 22000 526.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

12.06 (2017-04-244) - Achat batteries

Il est proposé par le conseiller Sylvain Vidal de procéder à l'achat de 22 batteries et de 4 chargeurs pour le camion incendie, chez Aéro feu au montant estimé à 2800 \$, plus taxes, poste budgétaire 02 22000 640.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

12.07 (2017-04-245) - Achat chemises pour pompiers

Il est proposé par le conseiller Sylvain Vidal de faire l'achat de chemises pour les pompiers au coût de 128 \$, plus taxes, poste budgétaire 02 22000 650.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

12.08 (2017-04-246) - Achat pièces

Il est proposé par le conseiller Sylvain Vidal de faire l'achat de pièces pour kit RIT chez Aéro feu, au montant estimé à 2700 \$ et l'achat de sacs et dossards pour kit RIT au coût estimé de 650 \$, plus taxes, poste budgétaire 02 22000 526.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

12.09 (2017-04-247) - Achat tente

Il est proposé par le conseiller Sylvain Vidal d'autoriser l'achat d'une tente pour réhab chez Gestock au montant estimé de 900 \$, plus taxes, poste budgétaire 02 22000 640.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

12.10 (2017-04-248) - Montres pour pompiers retraités

Il est proposé par le conseiller Sylvain Vidal de faire l'achat de montres pour les pompiers retraités, chez JKL au coût estimé à 250 \$ /chacune, pour un budget maximum de 1000 \$, poste budgétaire 02 22000 493.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

12.11 (2017-04-249) - Modification de la résolution 2017-03-173 Essieu camion incendie 923

Il est proposé par le conseiller Sylvain Vidal de modifier la résolution 2017-03-172 et d'accepter la soumission révisée à 24 701.29 \$ taxes incluses pour les réparations de l'essieu du camion incendie 923. La dépense au poste budgétaire 02 22000 525 pour un montant de 15 000 \$ et le 10 000 \$ restant sera pris au fonds de roulement, pour un remboursement sur une période de deux ans.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

12.12 (2017-04-250) - Résultats appel d'offre SEAO-achat camion

ATTENDU QUE le conseil a procédé à un appel d'offre public via le Service électronique d'appel d'offre public, SEAO, pour l'acquisition d'un camion incendie;

ATTENDU QUE 3 Soumissionnaires ont répondu à l'appel d'offre : Carl Thibault pour un montant de 658 706.72 \$, taxes incluses (avec option), l'Arsenal pour un montant de 638 283.71 \$, taxes incluses (avec option) et Aéro-feu pour un montant de 741 588.72 \$, taxes incluses (avec option).

ATTENDU QUE le consultant M. Dan Roy a analysé les soumissions et recommandé la proposition de l'Arsenal;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par le conseiller Sylvain Vidal d'octroyer le contrat à l'Arsenal. Le contrat est conditionnel à l'approbation du

règlement d'emprunt par le MAMOT.

La dépense sera prise au poste budgétaire 23 03000 724-règlement d'emprunt 422-12-16.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

12.13 (2017-04-251) - Résultat appel d'offre location camion incendie

ATTENDU QUE le conseil municipal a procédé à un appel d'offre par invitation pour la location d'un camion incendie;

ATTENDU QUE la municipalité a invité les entreprises suivantes à soumissionner: Techno-feu, Maxi-Métal, l'Arsenal et Camion Hélié;

ATTENDU QU'UN seul soumissionnaire a répondu à l'appel d'offre par invitation;;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Sylvain Vidal d'accorder le contrat à Camion Hélié (2003) Inc., au montant de 2500 \$/mois, taxes incluses. Le contrat est renouvelable pour chaque mois additionnel. Dépense au poste budgétaire 02 22000 516.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

13 - FINANCES

13.01 (2017-04-252) - Annulation surplus accumulés réservés (MADA et PMVI)

ATTENDU QUE des projets sont terminés ou ne seront pas réalisés ultérieurement, il est proposé par la conseillère Micheline Beaudet de transférer les surplus accumulés réservés suivants dans le surplus accumulé non réservés pour les attirer à d'autres projets :

Le montant de 5582.30\$ du surplus accumulé réservé – MADA (59.13100.006)

Le montant de 12458.99\$ du surplus accumulé réservé – PMVI (59.13100.017)

Adopté à l'unanimité des conseillers.

13.02 (2017-04-253) - Création ou augmentation surplus accumulé affectés

Il est proposé par la conseillère Micheline Beaudet de prendre un montant de 262 814\$ au surplus accumulé non affecté pour augmenter le surplus accumulé affecté suivant :

Augmenter de 262 814 \$ le surplus accumulé réservé – camion incendie (59.13100.029)

Adopté à l'unanimité des conseillers.

13.03 (2017-04-254) - Paiement facture 1315387 Lavery

Il est proposé par la conseillère Micheline Beaudet d'autoriser le paiement de la facture 1315387 de la firme Lavery, concernant le dossier Agribio au montant de 2345.60 \$, plus taxes, le dossier de l'addenda au bail de la SACL au montant de 328.20 \$, plus taxes et le dossier de la gouvernance municipale au montant de 1848.90 \$, plus taxes. Pour un total de 5200 \$, taxes incluses, poste budgétaire 02 12000 412.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

13.04 (2017-04-255) - Salaires février et mars 2017

Il est proposé par la conseillère Micheline Beaudet de faire le dépôt et d'autoriser le paiement de la liste des salaires en date du 25 février 2017 pour un total de 100 206.44 \$ et de la liste en date du 25 mars 2017 pour un total de 107 270.13 \$.

Adopté à l'unanimité des conseillers

13.05 (2017-04-256) - Comptes fournisseurs mars 2017

Il est proposé par la conseillère Micheline Beaudet de déposer la liste et d'autoriser le paiement des comptes fournisseurs au 3 avril 2017 au montant de 179 628.68\$.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

13.06 (2017-04-257) - Historique des chèques et prélèvements

Il est proposé par la conseillère Micheline Beaudet de déposer la liste de l'historique des chèques et d'autoriser le paiement en date du 3 avril 2017 au montant de 284 430.85 \$ et des prélèvements au montant de 29 814.96 \$.

Adopté à l'unanimité des conseillers

14 - VARIA

14.01 (2017-04-258) - Demande de la mairesse

Il est proposé par Mme Fortin, mairesse que ses dépenses d'avocat reliées à sa défense en lien avec la résolution 2017-04-205 soient payées par la municipalité.

À l'unanimité cette demande est refusée par les conseillers.

15 - PÉRIODE DE QUESTIONS DES CONTRIBUABLES

16 (2017-04-259) - LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par le conseiller Pierre Audesse de lever la séance ordinaire à 21h.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

Sylvie Fortin-Graham, mairesse

Isabelle Paré, secrétaire-trésorière et directrice générale

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT Je soussignée certifie par la présente que les crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses décrites par le conseil de cette assemblée de la susdite municipalité

Isabelle Paré, secrétaire-trésorière et directrice générale

Je, Sylvie Fortin-Graham, mairesse atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Sylvie Fortin-Graham, mairesse